



SALARIÉ.E.S DU CATP

Entre le 20 et le 31 Janvier 2020, les ressortissants de la MSA seront appelés à élire leurs délégués.

Pour ce qui concerne la MSA Poitou et le collège des salariés actifs et retraités pour le 86, ce sont un peu plus de 12 000 adhérents qui sont concernés.

La CGT sera donc présente sur la totalité des 19 cantons du département de la Vienne avec ses 97 candidats.

Dans un environnement marqué par un recul social sans précédent, qui frappe de plein fouet actifs et retraités, la précarité pour bon nombre d'assurés ne cesse de croître.

Et, face à la nette dégradation des services rendus par la MSA (avec ses 1300 emplois MSA à l'échelon national durant ces 5 années de mandat) auprès de ses ressortissants, **le vote CGT sera, comme par le passé, l'outil indispensable pour maintenir et développer les droits des assurés sociaux.**

Les élus CGT, à quelque niveau qu'ils soient, ont toujours défendu les intérêts des assurés et continueront inlassablement sur cette voie pour les cinq années à venir.

Contrairement à certains syndicats, **la CGT par la voie de ses administrateurs n'a jamais voté et ne votera jamais de budget d'austérité à l'encontre des assurés de notre caisse et des salariés de la MSA Poitou !**

La CGT appelle donc l'ensemble des salariés actifs et retraités, à porter leur voix sur les listes CGT, pour arrêter la casse et peser sur les choix à venir.

Maintenir notre régime de protection sociale (le guichet unique) : prestations santé, famille et retraite est essentiel.

Mais aussi, améliorer notre régime de protection sociale est l'enjeu de demain avec un meilleur partage des richesses.

Tout est question de volonté et de choix politique !

VOTEZ CGT ET FAITES VOTER CGT !

Les candidat.e.s délégué.e.s MSA CGT